

AVIS PUBLIC

ORDONNANCE ÉDICTÉE PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que lors de la séance ordinaire du 2 mai 2023, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté l'ordonnance suivante :

TRAVAUX DANS LE CADRE DU CHANTIER DE L'AGRANDISSEMENT DE L'HÔPITAL DE VERDUN (3922-4000 boulevard lasalle)

À la séance du 2 mai 2023, le conseil d'arrondissement de Verdun a décrété :

- 1° qu'il permettait la réalisation de travaux sur les conduites sanitaires qui impliquent d'opérer ou de faire opérer une pièce de machinerie ou tout autre véhicule motorisé en dehors des heures permises, dans les rues aux dates et heures suivantes :

« sur le lot n° 6 382 093 et le boulevard LaSalle adjacent à la propriété, le mercredi 3 mai 2023 entre 5 h et 7 h ou le jeudi 4 mai 2023 entre 5 h et 7 h »;
et
- 2° que l'autorisation visée à l'article 1 était valable du 3 au 5 mai 2023 et qu'elle pourrait être révoquée, en tout temps, sur un avis de 48 heures.

Cette ordonnance a été édictée en vertu de l'article 48 du *Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun* (RCA10 210012).

Donné à Verdun, le 10 mai 2023.

Mario GERBEAU
Secrétaire d'arrondissement